

Maison des associations  
93, la Canebière  
13001 MARSEILLE

**Jeudi 15 mars 2012 à 18h00**

**Centre d'animation Dugommier**

12, boulevard Dugommier  
13001 MARSEILLE

Le Collectif Paca pour la Mémoire de l'Esclavage vous convie à une **conférence-débat**

sur la question : **Des traites négrières, de l'esclavage et de leur réparation ?**

Avec **Garcin MALSA**, maire de la commune de Sainte Anne, conseiller général de la Martinique, président du MODEMAS et du Mouvement International pour les Réparations (MIR).

Modérateurs : **Maître Gérard Duflot**, avocat honoraire au barreau d'Aix en Provence,  
et **Maître Moustapha Kamara**, avocat au barreau de Marseille

La loi "Taubira" du 21 mai 2001 reconnaît la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité, et stipule que "les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent".

Mais qu'en est-il de la réparation ? Un crime, une fois reconnu, ne devrait-il pas être réparé ? Qu'entend-on par le terme "réparation" ? Simple reconnaissance, indemnisation des victimes et fils des victimes ?

Selon Garcin Malsa, la plaie ne sera cicatrisée qu'à partir du moment où il y aura reconnaissance de la réparation. *« J'ai milité très longtemps pour la stratégie des 3 R : Reconnaissance, Réparation et Réconciliation. Il ne peut pas y avoir réconciliation s'il n'y a pas de réparation. »*

Le positionnement du MIR ne fait pas l'unanimité, la notion de réparation étant pour certains liée à la victimisation, alors que pour d'autres il n'y a pas de réparation possible face au préjudice de la traite négrière et de l'esclavage.

C'est autour de ces questions que nous vous invitons à une rencontre avec Monsieur Garcin MALSA le jeudi 15 mars 2012 à 18h00.

Maire de la commune de Sainte-Anne en Martinique, conseiller général, président du MODEMAS (Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine), Garcin MALSA est un des membres fondateurs du Mouvement International pour les Réparations (MIR).

Le MIR est un mouvement anti-impérialiste, écologiste et opposé à toutes les discriminations. Il adhère au principe retenu à la Conférence Mondiale Contre le Racisme de Durban (2001) à savoir, dans tout combat, priorité à la "voix des victimes". Le MIR est également la première organisation à avoir assigné un Etat esclavagiste en Réparation.

**Contacts presse : Mona Georgelin 06 19 92 32 78 / Jean-Marc Ega 06 79 27 84 38**